

Ecole primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du 10 / 11 / 2025



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	X		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine		X	
M ^{me} MICHAUD Amélie	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M ^{me} ABBADIE Emma	X		
M ^{me} CHATELAN Céline	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly	X		
M ^{me} JOMAIN Erika	X		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	X		
M. MARTIN Théo			
M ^{me} OLIVIER Mathilde	X		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	X		
M ^{me} REISSIER Stéphanie	X		
M ^{me} ROMERO Jessica		X	
M. VERDON Thibaut	X		
M ^{me} WETTSTEIN Magali	X		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} NAVID Anna	X		
M. GUILLET Yannick	X		
M ^{me} DELAMARE Audrey	X		
M ^{me} MARGUET Johanne	X		
M ^{me} BRACKE-SAFARIK Tatiana	X		
M ^{me} BOULANGER-MERMINOD Marie-Hélène	X		
M ^{me} POURRET Laurie	X		
M ^{me} MERGLEN Nelline	X		
M ^{me} VILTART Adeline	X		
M ^{me} CHÉNIN Mathilde	X		
M ^{me} LE GORREC Alice	X		
M ^{me} HALAL Suzanne	X		
M. DAMJANOVIC Stanislav	X		
M ^{me} VUILLERMOZ Ingrid	X		
M ^{me} MICHAUD Amyna	X		
M ^{me} RENARD Aline	X		
M ^{me} BAKRA Caroline	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélia	X		
Coordinateur :			
D.D.E.N. :			
Enseignant ELCO :			
Invitée :			
Invitée :			

Procès-verbal établi le 10 / 11 / 2025

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom : DI SANTO Nelly
Signature

Date : lundi 10 novembre 2025
Heure de début : 19h
Monsieur l'Inspecteur est excusé.

Ordre du jour :

- ⇒ points d'information : présentations, bilan de la rentrée, informations générales sur l'école
- ⇒ sujet 1 soumis à avis : informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20
- ⇒ sujet 2 soumis à vote : règlement intérieur
 - nombre de votes positifs : 20/20
 - nombre de votes négatifs : 0/20

Heure de fin : 21h23

Présentations

Tour de table

Plus d'AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap) sur l'école

1 Bilan de la rentrée 2025

Lundi 10 novembre, 232 élèves sont présents, 236 au 1^{er} Conseil d'école de 2024-2025

PS/MS/GS 1 : 12+10+5=27 Nelly RAFFIN ATSEM : Véronique GAVI (L, Ma et J) Charlène CAMUS (V)	PS/MS/GS 2 : 11+10+5=26 Céline CHATELAN (Ma, J et V) et Laurie PEYRONNET (L) ATSEM : Giuliana PETERLINI	PS/MS/GS 3 : 10+11+5=26 Laurie PEYRONNET (Ma, J et V) et Lydie JONVILLE (L) ATSEM : Valérie GOLZ
GS/CP : 12+12=24 Aline LEIMBACHER ATSEM : Rim HOUARI (matins et 2 après-midis)	CP/CE1 : 18+6=24 Erika JOMAIN	CE1/CE2 A : 10+16=26 Magali WETTSTEIN
CE1/CE2 B : 10+16=26 Stéphanie REISSIER (Ma, J et V) et Emma ABBADIE (L)	CM1/CM2 A : 13+13=26 Thibaut VERDON	CM1/CM2 B : 13+14=27 Mathilde OLIVIER

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
33	31	27	30	26	32	26	27

Prévisions pour la rentrée scolaire 2026 : 217 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	32	30	27	30	24	32	26

Une fermeture de classe est à envisager pour la rentrée 2026.

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Elections des représentants de parents

335 parents inscrits, taux de participation de 66,57%, 17 représentants de parents élus (9 titulaires et 8 suppléants).

- Sécurité

Evacuation incendie, vendredi 19 septembre à 11h.

Essai PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) attentat intrusion : jeudi 9 octobre à 11h.

Essai PPMS risques majeurs prévu jeudi 4 décembre.

- Vigipirate

Toujours en Urgence attentat jusqu'à nouvel ordre. Pas de grand changement pour l'école, le portail est fermé aux horaires de classes, l'accès aux parents reste limité dans l'enceinte de l'école.

- Espaces verts

Des cages de foot ont été installées dans la cour de récréation des élémentaires à la rentrée. (2 cages de foot).

- VPI en classe de GS/CP

Un vidéoprojecteur a été installé pendant les vacances d'automne dans la dernière classe d'élémentaire qui n'était pas équipée.

- Demandes du Conseil d'élèves du 06/11/2025

Les délégués élus cette année se sont réunis pour faire remonter les différentes informations des classes, voici le bilan :

- Définir les limites du terrain de foot.
- Appliquer les règles du terrain.
- Dossards pour 1 équipe.
- Cour : Plus de jeux = plus de cordes à sauter, plus de gros Kapla, raquettes de badminton (sans filet), tables de ping-pong, Lego.
- Les toilettes : plus de savon, remplacer la poubelle, affichage « propreté et tirer la chasse », réparer les toilettes et les loquets, affichage pour éteindre la lumière et limiter consommation de papier.
- Espaces verts : protéger les plantes et remettre des copeaux, ne pas creuser le terrain.
- Remerciements : les cages de foot, le VPI de la classe de GS/CP (achat et installation par les services techniques), le Sou des écoles, la Mairie, les agents communaux, les enseignants et Xavier (intervenant pour le tennis).

b) Informations concernant la vie des élèves

- RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés)

M^{me} PERNIN est la nouvelle psychologue scolaire. Elle remplace M. MONTBARBON. Elle travaille avec M^{me} Delphine WATEL, l'enseignante spécialisée.

Si un enseignant en exprime le besoin, elle peut venir observer les élèves dans une classe.

- Intervention de Théo MARTIN

Suite à l'intervention des parents délégués et de la mairie l'année précédente auprès de M. l'inspecteur M. PARRA, M. Théo MARTIN a été affecté sur l'école de Sergy durant la première période. M. MARTIN est un remplaçant qui a été formé pour aider les élèves mais aussi pour faire du co-enseignement. Il a eu accès à toutes les informations scolaires dont il avait besoin.

Mission : intervention pédagogique auprès des élèves de CE1 de la classe des GS/CE1 de l'année précédente ayant été affectés par le manque de remplacement au long de l'année.

Déroulement :

- le matin : co-enseignement, avec prise en charge d'un groupe ou aide individuelle pour les deux classes de CE1/CE2.

- Après-midi : séances de soutien en petits groupes en français ou en mathématiques pour répondre aux besoins individuels mis en évidence au début de l'année scolaire, puis avec les résultats de évaluations nationales.

Pour les familles qui l'ont souhaité, un rendez-vous individuel a été pris pour expliquer le dispositif mis en place.

Un remerciement particulier à l'équipe des parents délégués, la mairie et l'engagement maintenu de l'inspecteur M. PARRA.

- **Photographie** : vendredi 7 novembre pour l'école (photo de classe et photo individuelle).

Les documents pour passer les commandes seront transmis aux parents dès que possible afin que les commandes soient livrées avant Noël.

- **Educartable et Edulivret** : utilisés par toutes les classes, par tous les enseignants.

- **Projet d'école**

En 2024-2025, lors du Conseil d'école du 5 juin 2025, les priorités du projet d'école ont été présentées. Celui-ci n'était pas encore validé. La circonscription a mis les projets d'école non validés en attente. Le nôtre sera donc étudié et mis à jour cette année.

- **Non Au Harcèlement / pHARe**

Tout au long de l'année, l'école va suivre des actions dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Journée Non Au Harcèlement : date nationale, jeudi 6 novembre

Le questionnaire pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 est fait en classe. Ce questionnaire concerne des situations que chaque élève peut rencontrer ou les émotions qu'il peut ressentir, à l'école, avec les camarades, sur le trajet. Le questionnaire qui était les années précédentes anonyme ne l'est plus forcément.

L'ensemble des actions a pour but de permettre aux élèves de s'interroger sur leur situation, celle de l'école et d'ouvrir le dialogue sur ces problématiques.

Prix Non Au Harcèlement : production à déposer avant fin janvier 2026

Safer Internet Day : mardi 10 février 2026

Prix Non Au Harcèlement des élèves

Les actions peuvent touchées tous les cycles.

- **Projets effectués, en cours ou déjà prévus**

- **Projet de l'année : les 4 saisons (école et périscolaire)**

Organisation d'une exposition aux 3 fêtes (de l'automne, de l'hiver et du printemps) avec des portes ouvertes de 16h45 à 17h30 pour venir voir les productions des élèves

Vente de gâteaux par une classe et buvette tenue par le Sou des écoles

Vendredi 21 novembre : fête de l'automne préparée par les classes de PS/MS/GS 1, 2 et 3

Vendredi 27 février : fête de l'hiver préparée par les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B

Vendredi 29 mai : fête du printemps préparée par CM1/CM2 A et B

Samedi 27 juin : fête de l'école, fête de l'été, spectacle préparé par chaque classe

Cycle 1

- **Projet Les 4 saisons : sortie chemin de Cairoly**

Mardi 7 octobre pour PS/MS/GS 2, jeudi 9 octobre pour PS/MS/GS 1, vendredi 10 octobre pour PS/MS/GS 3 sur le thème des oiseaux, mardi 14 octobre pour la classe GS/CP sur le thème des arbres.

- Pressage du jus de pommes pour les classes de PS/MS/GS 1, 2 et 3 et les GS de GS/CP

Jeudi 16 octobre : invitation du Sou des écoles pour voir la fabrication du jus de pommes et les élèves ont le droit à une dégustation.

Cycle 2

- Cinéma : festival des 5 continents

Vendredi 26 septembre pour les classes de CE1/CE2 A et B au théâtre du Bordeaux : Le tableau.

Vendredi 3 octobre pour les classes de GS/CP et CP/CE1 au cinéma de Ferney Voltaire : Une guitare à la mer.

- La grande lessive

Thème : nuit et jour, réfléchir les lumières !

Jeudi 16 octobre : exposition des productions des classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B.

- Projet Les 4 saisons : adopter un arbre pour les classes de GS/CP et CP/CE1

Jeudi 16 octobre après-midi.

- Projets les 4 saisons : sortie raquettes avec un intervenant en lien avec la saison de l'hiver.

Vendredi 23 janvier pour les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 A et B à La Vattay

- Correspondance pour la classe de CP/CE1 avec la classe de CP de l'école de Crozet

Plusieurs échanges en cours d'année : échange de photos et de documents tout au long de l'année. Objectif : rencontre en fin d'année scolaire, les élèves de Sergy iront à Crozet.

- Sortie de fin d'année, Maison du Salève : vendredi 3 juillet pour les classes de GS/CP et CP/CE1

Cycles 2 et 3

- Tennis pour les classes de cycles 2 et 3 au City Stade avec l'intervenant Xavier MAIRE. Le matériel est aussi mis à disposition pour les élèves du Cycle 1. L'intervenant a guidé les enseignantes avec une séquence à mettre en place avec des maternels.

- Natation (attendre accord de financement total par la mairie)

pour CP et CM2. Dates : tous les jours du lundi 4 au mardi 26 mai (10 séances à 9h)

Cycle 3

- Projet sur les 4 saisons : adopter un arbre pour les classes de CM1/CM2 A et B. (Un arbre par élève).

- Ski alpin pour les classes de CM1/CM2 A et B, tous les jeudis à partir du jeudi 8 janvier au 5 février 2026

- Ascension du Reculet pour les 2 classes de CM1/CM2 A et B mardi 31 mars. Projet randonnée.

Cycles 1, 2 et 3

- Journée déguisée pour toute l'école

Vendredi 17 octobre

- Bibliothèque : 1 séance par classe par mois à partir des mardis 18 et 25 novembre

- Jardinage

Pour toutes les classes : jardin communal notamment mais demande pour planter bulbes le long du bâtiment A

- Grand décroisonnement de Noël

Toutes les classes sont mélangées de la Petite Section au CM2. Préparation des décorations pour le marché de Noël.

- Marché de Noël

Jeudi 18 décembre : objets fabriqués par les élèves à prix libre / exposition des décorations fabriquées pendant le grand décroisonnement / Organisation de la soirée par le Sou des Ecoles.

- Carnaval : vendredi 27 mars (défilé dans le village et journée déguisée).

- Olympiades : mardi 30 juin

- Financement par le Sou des écoles et la Mairie les années précédentes :

La mairie : natation, ski alpin (moniteurs), 1/3 des classes de découverte

Le Sou des écoles finance les autres projets et 1/3 des classes de découverte

Pour aider au financement : ventes de gâteaux, photos de classes et d'autres actions en lien avec le Sou des écoles.

- nombre d'avis positifs : 20

- nombre d'avis négatifs : 0

3 Règlement intérieur et règlement de cour

Une modification du règlement intérieur a été effectuée cette année concernant 2 points :

- le fonctionnement des absences non justifiées

- l'utilisation d'équipement terminal de communications électroniques.

- nombre de votes positifs : 20

- nombre de votes négatifs : 0

4 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

QUESTIONS POUR L'ECOLE :

Q 1 : Nous souhaitons qu'un résumé de la mission de Théo Martin apparaisse dans le PV du conseil d'école.

Cf : point abordé dans le 2.b du PV du conseil d'école.

Q 2 : Peut-on avoir des précisions sur la passation des évaluations nationales (niveaux, dates, fiches de restitution des résultats, communication avec les parents) ? Quelles sont les préconisations de l'inspecteur de la circonscription sur ce sujet ?

Les évaluations nationales sont organisées nationalement : Dates officielles : 2^e et 3^e semaine après la rentrée de septembre + 2 semaines en janvier pour les CP.

Les niveaux concernés : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Les résultats sont rendus à chaque famille (graphiques individuels). Les RDV sont proposés à tous les parents, s'ils souhaitent discuter des résultats plus particulièrement ou si l'enseignant en ressent le besoin.

Un rendez-vous est, dans tous les cas, proposé aux parents lors du rendu des livrets scolaires du premier semestre.

Il faut aussi noter que si l'on informe les familles trop en avance, cela peut être devenir une source de stress pour certains élèves.

Q 3 : Dans la classe de CE1-CE2 B, une réunion de présentation peut-elle être envisagée pour présenter l'organisation de la classe aux parents des élèves. En effet, les parents constatent des dysfonctionnements. Il y a notamment des problèmes concernant les devoirs donnés d'un lundi à l'autre. Le matériel nécessaire n'est pas dans le cartable le vendredi soir. Comment se passe la coordination entre les deux enseignantes ? Les parents peuvent-ils communiquer avec l'enseignante du lundi par Educartable ?

Une réunion aura lieu le mardi 18 novembre pour présenter le document envoyé par l'enseignante pendant les vacances.

Un point est fait entre les enseignantes chaque semaine : bilan de la journée/fin de semaine.

Le cartable est fait tous les soirs et le contenu à prendre est noté au tableau, même le vendredi pour le lundi. Quelques manquements depuis la rentrée par rapport au cartable mais un nouveau fonctionnement a été mis en place pour éviter que cela se reproduise.

Les enseignants de chaque classe, même à temps partiel, ainsi que les remplaçants prévus sur du long terme ont ouvert leur accès sur Educartable et Edulivret, depuis la pré-rentrée ou peu de temps après leur arrivée dans l'école.

Q 4 : Les parents ont apprécié la sensibilisation aux écrans qui a été faite lors des réunions de rentrée. Ils trouvent également très profitables les sorties au cinéma, comme ouverture culture, ainsi que les propositions occasionnelles de films recommandés par l'Éducation nationale diffusées en classe. Toutefois, certains enfants ont rapporté avoir vu plusieurs films le vendredi avant les vacances. Quelles autres activités sont proposées aux élèves les veilles de vacances scolaires pour limiter le temps d'écran ?

Un film a été diffusé dans les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2. Les élèves de GS ont vu un court métrage. Mais il n'y a eu aucune diffusion pour les PS et les MS.

Certaines classes ont organisé des jeux de société ou ont eu des activités plus ludiques. D'autres ont travaillé pendant la matinée.

Q 5 : Certains parents s'inquiètent que les enfants de maternelle n'aient pas de collation le matin, ni même qu'un verre d'eau leur soit proposé le temps de la matinée ou de l'après-midi ? Pouvez-vous rappeler les recommandations de l'Éducation Nationale ? Une information pourrait-elle être donnée à ce sujet lors des réunions de rentrée ?

Texte : saisine n°2003-SA-0281 de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments)

L'AFSSA estime que la collation du matin à l'école n'est pas justifiée et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit déjeuner. Le souci de pallier l'insuffisance des apports matinaux observée chez une minorité d'enfants aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires de la totalité des écoliers et cette prise alimentaire supplémentaire est à l'origine d'un excès calorique qui ne peut que favoriser l'augmentation de la prévalence de l'obésité constatée depuis 30 ans chez les enfants d'âge scolaire en France.

Elle a donc demandé des actions de communication et d'information, auprès de l'ensemble des acteurs du milieu scolaire, pour une bonne appropriation des arguments en faveur du caractère injustifié et inadapté de la collation du matin.

Constat : Les élèves mangent mieux à la cantine.

Pour l'eau, nous sommes étonnés car il y a des passages réguliers aux toilettes et ils ont la possibilité de boire tout au long de la journée. Il n'y a pas de point d'eau accessible pendant la récréation donc ils ne peuvent pas aller boire à ce moment-là.

S'il fait très chaud, l'adulte qui accompagne un groupe d'élèves leur demandent systématiquement de boire.

Une information sur l'absence de collation sera désormais faite à la réunion de classe des maternelles.

Q 6 : Suite à l'erreur, le jeudi 18 septembre, qui a conduit à accueillir dans l'école une remplaçante affectée dans un autre établissement et qui s'est retrouvée devant les enfants, nous souhaitons savoir quelle est la procédure d'accueil d'un remplaçant. Comment la communication se fait-elle en cas d'absence de la directrice ?

Les enseignants sont informés du remplacement par téléphone (appel passé par un enseignant de l'école ou par celui qui est absent) ou par mail (sur celui de la direction). Mais l'information peut aussi arriver après l'ouverture du portail. Si, le jour-même, un remplaçant a déjà été prévu, ou pas, alors un enseignant attache une affiche au portail ou avertit les parents. L'enseignant qui reçoit l'information la communique aux autres.

Sur Educartable, les enseignants n'ont accès qu'à leur classe donc ils ne peuvent pas avertir les parents par ce moyen.

Même le mardi, la directrice peut écrire aux parents sur Educartable. Elle est la seule à avoir un accès permanent aux mails de l'école et à toutes les classes d'Educartable.

Q 7 : Avez-vous une visibilité sur les remplacements des congés maternité de l'année scolaire ?

Non

Q 8 : Pourquoi les CE2 ne font-ils pas ski cette année ?

Cette année, il y a 2 classes de CE1/CE2. En tout, il y a 33 CE2 donc l'organisation en une seule classe de CE2 n'était pas possible. Si les CE2 vont aux sorties ski, il faut décroiser toute une journée. La continuité pédagogique serait alors très compliquée à organiser sur . Cependant, ces 2 classes auront une sortie raquettes.

Pour rappel, la participation des classes à un projet dépend du choix de l'enseignant. Ce n'est pas parce qu'une classe a participé plusieurs années à un projet que cela est automatiquement reconduit l'année suivante.

5 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Q 1 : Comment faire respecter les 30 km/h sur la route de Thoiry qui mène à l'école ? Nous avons évoqué une signalétique avec des silhouettes, un marquage au sol signalant l'école ou encore les leds clignotantes bleues au bord des passages piétons... qu'en est-il ?

La vitesse reste un sujet de préoccupation important autour de l'école. La phase test de modification de la circulation, mise en place en mars dernier, a permis d'analyser les flux et de mesurer l'efficacité des aménagements provisoires.

Les résultats montrent que des ajustements plus complexes sont nécessaires, impliquant une maîtrise d'œuvre et un budget spécifique. En attendant la mise en place définitive de ces aménagements, la circulation est revenue à son état initial depuis le 1er septembre 2025.

La limitation à 30 km/h reste en vigueur et doit impérativement être respectée — il s'agit avant tout d'une responsabilité individuelle de chaque usager de la route.

La commune, qui ne dispose pas de police municipale, agit à son niveau en renforçant le marquage au sol, en utilisant un radar pédagogique et en sollicitant la gendarmerie pour assurer une présence accrue aux abords de l'école à certains moments clés de la journée.

Concernant les propositions de signalétique (silhouettes, marquages au sol, leds clignotantes), elles demeurent parmi les pistes étudiées pour renforcer la visibilité et la sécurité, notamment aux abords des passages piétons. Leur installation dépendra des arbitrages techniques et budgétaires à venir.

Q 2 : Pourrait-on remettre le sens unique de circulation sur le parking de l'école ?

Le sens unique avait été testé dans le cadre de l'expérimentation globale menée autour de l'école. Comme précisé précédemment, à l'issue de cette phase, la commune a décidé un retour à la configuration initiale, le temps que les études complémentaires soient réalisées.

Ainsi, la sortie du parking de l'école reste inchangée pour le moment.

Le retour à un sens unique pourra être réexaminé dans le cadre du projet global d'aménagement définitif, afin de garantir la solution la plus adaptée en matière de sécurité et de fluidité de circulation.

Q 3 : Les goûters proposés par le service périscolaire semblent constitués des « restes de la cantine ». Comment est gérée la quantité donnée aux enfants ? Des fruits sont-ils proposés chaque jour ? Beaucoup de parents redonnent un goûter à la sortie du périscolaire, car les enfants ont faim. Serait-il possible de communiquer le contenu du goûter aux parents des enfants inscrits au périscolaire ? Serait-il possible d'adapter les quantités ?

Le goûter proposé par le service périscolaire est principalement composé du surplus non consommé de la cantine (yaourts, fromages, fruits, pain, compotes), dans une logique de lutte contre le gaspillage alimentaire.

En complément, des tartines (confiture, miel, pâte à tartiner, chocolat) ou des biscuits sont proposés deux fois par semaine.

Il s'agit d'une collation et non d'un repas : les quantités sont adaptées à l'âge des enfants, avec des portions plus importantes pour les élémentaires que pour les maternelles.

La commune comprend que certains enfants puissent encore avoir faim en fin de journée, mais cette sensation peut aussi être liée à un repas du midi partiellement consommé.

Nous pouvons effectivement communiquer régulièrement le contenu du goûter aux familles, afin d'améliorer la transparence et de faciliter la coordination avec les goûters éventuellement donnés à la sortie.

Q 4 : Le taux d'encadrement sur le temps de cantine continue de préoccuper les parents. La pause méridienne concentre les problèmes (accidents, manque d'encadrement, aucune activité...). Peut-on savoir à quel poste le personnel du midi est affecté ? Combien d'enfants par animateur ? Des solutions sont-elles envisagées pour recruter ? Peut-on envisager des activités pour occuper les enfants sur ce temps (bibliothèque, livres, ballons...) ?

L'équipe encadrante du temps méridien est actuellement composée de :

- 4 animateurs en maternelle pour environ 60 à 68 enfants ;
- 3 animateurs en élémentaire pour environ 90 à 98 enfants.

Les effectifs sont donc à la limite des capacités d'encadrement réglementaires.

La mise en place d'activités est difficile, car aucun animateur ne peut encadrer seul un groupe : la sécurité impose la présence d'au moins deux adultes.

Des ballons sont mis à disposition lorsque la météo le permet. Des zones de jeux et un espace calme avaient été aménagés en début d'année, mais ont dû être retirés en raison du non-respect des règles.

Une armoire de jeux a également été installée sous le préau, mais plusieurs jeux ont malheureusement été dégradés.

Malgré une recherche active d'animateurs depuis le mois de mai, aucune candidature n'a encore abouti. Le recrutement de personnel encadrant demeure donc une priorité pour la commune.

Q 5 : Quelle est la pédagogie sur le temps de cantine ? Comment s'assure-t-on que tous les enfants inscrits sont passés à la cantine ? Comment sont gérées les rations données ? Les enfants peuvent-ils être resservis s'ils ont encore faim ?

Le fonctionnement diffère selon les niveaux :

- **Élémentaire** : service en autonomie au self (entrée, fromage et dessert au choix, plat principal obligatoire), sous la **surveillance d'un animateur**.
- **Maternelle** : service à **l'assiette**, adapté à l'âge des enfants.

Chaque matin, les **absences sont relevées dans les classes** afin d'ajuster le nombre de repas préparés par la cuisine.

Les enfants sont **pointés sur tablette** avant leur passage, ce qui permet de **vérifier que tous les inscrits déjeunent effectivement**.

Le traiteur livre des **contenants calibrés** (environ 30 repas chacun), et les **quantités sont ajustées** en fonction des effectifs du jour.

Les enfants peuvent **se resservir** lorsque des portions restent disponibles, afin de répondre à leur appétit tout en limitant le gaspillage alimentaire.

Q 6 : Pourrait-on améliorer la transmission des informations entre l'équipe du périscolaire et l'équipe enseignante sur ce qui se passe sur le temps de cantine ?

Les informations importantes survenues pendant le temps de cantine sont transmises aux enseignants, et les parents sont contactés directement en cas d'incident significatif, soit par mail, soit verbalement à la sortie.

La responsable du périscolaire reste disponible chaque jour à son bureau pour répondre aux questions des familles et des enseignants et assurer un suivi régulier de la communication entre les équipes.

Q 7 : Où en est-on dans les prévisions d'inscription par rapport à l'arrivée des nouvelles familles de la ZAC ? En ce sens, où en sont les projets d'agrandissement de l'école ?

La commune reste attentive à l'évolution des effectifs scolaires. Après plusieurs années de stabilité, une baisse significative de la démographie est relevée et va s'accroître les prochaines années, ce qui devrait se traduire par une diminution progressive du nombre d'élèves.

Actuellement, on compte 231 élèves à la rentrée 2025, contre environ 250 en 2020.

Malgré cette tendance, la commune reste vigilante quant à l'impact possible de l'arrivée de nouvelles familles dans la ZAC Sous-le-Bourg, où 140 logements sont en construction. Ces nouveaux foyers pourraient, à moyen terme, stabiliser ou ralentir la baisse des effectifs.

L'agrandissement de l'école a été anticipé au cours du mandat : une étude structurelle a été réalisée sur le bâtiment B afin de préparer d'éventuelles extensions futures.

Il reviendra à la prochaine équipe municipale, après les élections de mars, de réévaluer la nécessité de ce projet en fonction de l'évolution réelle des effectifs et des besoins.

Message de l'équipe des agents et des élus :

1. Sensibilisation des élèves au gaspillage

L'équipe des agents constate une surconsommation importante de papier, notamment le papier essuie-mains des toilettes ainsi que le papier hygiénique, souvent utilisés à d'autres fins (jeux, pansements, emballages, etc.).

Le coût de ces consommables représente une charge croissante pour la collectivité. D'un point de vue écologique, il serait souhaitable de réduire leur utilisation et de sensibiliser les élèves à un usage plus raisonné.

2. Respect du travail de l'équipe d'entretien

Les agents signalent également une augmentation du temps consacré au ramassage des papiers et déchets laissés dans les classes et les couloirs.

Un rappel collectif sur le respect des locaux et du personnel d'entretien semble nécessaire. Chaque élève devrait être encouragé à adopter un comportement responsable et respectueux, comme il le ferait à la maison.

Message de M^{me} Amélie Michaud, adjointe à la Vie scolaire :

Je profite de ce dernier conseil d'école pour vous adresser mes remerciements. C'est le dernier de mon mandat, et je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'équipe enseignante et aux parents délégués pour leur engagement et leur collaboration.

Durant ces presque 6 ans, j'ai eu la chance de piloter la construction de la nouvelle cantine, de traverser avec vous la période du COVID, et de transformer, avec les agents, la garderie en véritable service périscolaire, sans oublier toutes les affaires quotidiennes qui rythment la vie d'une école.

Ce fut une aventure humaine riche et passionnante, et je vous remercie tous pour ces années de travail et de confiance partagées.

Message de M^{me} le Maire, Catherine Moine :

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre engagement et votre investissement au service de nos enfants et de notre école. Malheureusement, en raison des changements de dates, je n'ai pas pu me libérer pour être présente à ce dernier conseil de ce mandat, mes engagements antérieurs m'ayant retenue ailleurs. Je souhaitais néanmoins vous adresser ces quelques mots.

Ces trois années passées à vos côtés en tant que Maire ont été pour moi une véritable chance. J'ai eu le plaisir de découvrir une équipe enseignante dynamique et motivée, toujours pleine de projets pour les enfants, des parents impliqués, avec lesquels nous avons pu instaurer une communication transparente et constructive, ainsi que des agents municipaux sur lesquels nous pouvons toujours compter pour relever les défis quotidiens d'une structure scolaire.

Je souhaite vous remercier sincèrement pour votre collaboration, votre implication et votre confiance. Votre engagement est essentiel pour notre village, pour notre école et surtout pour les enfants. La

qualité de notre école, sa taille humaine et la proximité des équipes avec les familles en font une véritable grande famille, et les retours des parents (la plupart en tout cas !) le confirment. Merci à tous pour ces moments partagés, pour votre énergie et votre dévouement. Je vous souhaite le meilleur pour la suite, pour vos projets et pour la vie de notre école.

Remerciements

Les représentantes et les représentants des parents d'élève tiennent à remercier la mairie, le service périscolaire, ainsi que l'équipe enseignante pour leur confiance. Nous saluons l'engagement de toutes et tous dans les missions qui sont les leurs. Nous tenons à leur exprimer notre satisfaction quant à la qualité de notre collaboration.

Cette année, nous relevons l'amélioration de la communication sur les projets et les sorties pédagogiques qui ont été présentés dès les réunions de rentrée. Par ailleurs, les informations sur les agréments sont parvenues aux parents dès la rentrée ce qui a facilité les inscriptions et l'organisation des familles pour devenir parent accompagnant.

Les parents d'élève souhaitent féliciter toute l'équipe enseignante pour l'ambitieux projet d'école autour des quatre saisons, pour la mise en valeur de la grande lessive et pour leur engagement quotidien dans l'instruction de leurs enfants...

FIN à 21h23